

Le Castor

N°8 nouvelle série - Juin 2007- fanzine trimestriel gratuit de l'AHQP
Association des habitants du quartier Pajeaud

L'association des habitants du Quartier Pajeaud vous invite à un apéritif-discussion 23 Juin 2007 : 18h30 – 20h00 Rue Louis Favre (près la boulangerie du centre commercial Bièvre)

A l'occasion du renouvellement de son bureau et afin de partager les envies, idées, préoccupations, projets qui permettent de faire vivre et animer notre quartier, venez nombreux à l'apéritif offert par l'Association des Habitants du Quartier Pajeaud.

Renseignement : 06 70 71 38 04

L'Association des habitants du quartier Pajeaud à l'aube de ses 30 ans !

C'est le 22 février 1978 qu'est née l'Association des Habitants du Quartier Pajeaud ; de nombreux responsables des premiers jours habitent toujours le quartier.

L'association a la particularité de compter comme membre de droit tous les habitants du quartier délimité au Sud par la voie de Chemin de fer RER B, à l'est par la rue Prosper Legoutté, au Nord par le Parc Heller et à l'Ouest par la ville de Massy.

Depuis sa création, l'association a poursuivi deux objectifs : développement des loisirs et défense de l'environnement.

Côté loisir, on peut citer l'organisation des fêtes de la mi-carême et de la St Jean, la foire à tout annuelle mais aussi une course de pajot (lit à roulette) de la rue Pajeaud, un concours de voitures anciennes et un cross de la coulée verte.

Côté environnement, nos demandes ont permis d'obtenir la création de la poste du Centre commercial, une surélévation des rives de la Bièvre suite aux inondations de 1978, des aménagements autour de la gare des Baconnets, la création d'espace jeux pour enfants, de terrain de foot et de basket, du pont en bois au-dessus de la Rue Georges Suant et plus récemment la réalisation du skate park.

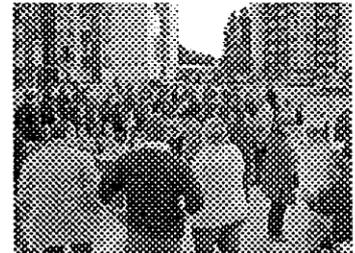
L'association a participé aussi aux mobilisations pour s'assurer que les habitants du quartier soient écoutés par exemple pour le demi échangeur de l'A86.

Soyez écolos pour les handicapés

L'association « Les Bouchons de l'Espoir » organise la collecte de bouchons plastiques pour financer l'achat de matériels handisports. Tous les bouchons plastiques sont acceptés, sans restriction de forme ni de couleur. Dans notre quartier, la récolte est centralisée par le gardien de la résidence : 43 rue des garennes (jours ouvrables de 7h30 à 11h30 et de 14h30 à 19h).

Pour plus d'information sur l'utilisation des bouchons, consultez le site : www.handiplaisir.free.fr qui est l'antenne locale de l'association Handisport.

Le 29 Mai, les voisins en fête



Les voisins se sont retrouvés à l'occasion de la journée Immeubles en fête, au parvis mais aussi rue des Roses et dans d'autres lieux.

Les actions à venir :

Au titre des actions et mobilisations à venir, la Foire à Tout du 7 octobre 2007, des activités avec le Cirque Firmin Gémier, le projet d'une maison de quartier comme celle de Fresnes ou Massy (Paul Bayard), un vrai réseau de pistes cyclables pour rejoindre le Centre Ville et le Lycée Descartes, la réalisation d'une coulée verte bis le long de la ligne stratégique (RER C), la consultation du quartier quant à la réalisation de la 2^{ème} tranche de l'échangeur A86 à Verrières / Châtenay ainsi que le projet RFF Massy-Valenton qui risquent de bouleverser notre environnement.

L'association recherche des volontaires pour la création et la mise à jour du site web ainsi que pour toute activité que vous souhaiteriez animer : café-philosophie, macramé, journaliste correspondant du Castor...

Venez échanger lors de l'apéritif-discussion le 23 Juin 2007.

Videz vos caves et vos greniers

7 Octobre 2007 – 9h00 18h00
9ème Foire à Tout de l'Association du Quartier Pajeaud
Centre Commercial Bièvre
Réservez votre emplacement dès maintenant

Règlement Général

- 1/ Le déballage devra débuter impérativement le Dimanche 7 Octobre 2007 à 9 heures précises.
- 2/ Les emplacements sont livrés nus (5€/m2), sans électricité.
- 3/ Les exposants ne doivent pas obstruer les allées, ni empiéter sur celles -ci et en aucun cas gêner leurs voisins.
- 4/ Pour les objets déposés et plus généralement tous les objets mobiles ou autres lui appartenant, l'exposant est tenu de souscrire toutes assurances couvrant les risques que lui-même encourt et fait encourir à des tiers .
- 5/ L'organisateur est réputé dégage de toutes responsabilités à cet égard, notamment en cas de perte, de vol ou de dommages quelconques ainsi que concernant la provenance des objets.
- 6/ Le placement des exposants se fera dans l'ordre des inscriptions accompagnées d'un chèque à l'ordre de l'AHQP au plus tard le 28 Septembre 2007.

Renseignement

Tel : 06 82 07 87 75 entre 20h et 22h

Réservez votre emplacement dès maintenant en déposant votre bulletin
Cordonnerie Clé Minute - Centre Commercial Bièvre – Rue Pajeaud
ou envoyez le

AHQP 108 Rue des Chênes, 92160 Antony

Bulletin de réservation Foire à Tout – AHQP – 7 Octobre 2007

Ayant pris connaissance du règlement, et en acceptant les clauses sans restrictions ni réserves, je m'inscris à la 9ème Foire à Tout de l'AHQP

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tel : _____

Pièce d'identité N° _____ Délivrée à : _____

Nombre de m2 :

Date et Signature (précédées de lu et approuvé)